

## PRÉTEXTE À LA RÉGRESSION SOCIALE

Déjà 3 semaines de confinement ! Essayons de sortir de cette épreuve avec le minimum de dommages sanitaires ou sociaux.

Alors que le versement de la prime PEPA de 500€ est reporté en août, l'intéressement de 7,59% sera versé en mai, sans abondement.

LE GOUVERNEMENT PROPOSE  
LE CONFINEMENT À POINTS



L'activité de l'entreprise est nulle et les salariés sont au chômage partiel avec un salaire réduit à 84% du net.

**La direction s'engouffre dans la brèche pour imposer des reculs sociaux.**

Le repos est une nécessité et reste un droit. Notre organisation syndicale s'oppose à ce que les congés puissent être imposés unilatéralement par l'employeur, y compris dans la limite de 6 jours. Heureusement, la direction n'a pas trouvé de majorité pour appliquer cette mesure.

En revanche, contre l'avis de la CGT, **la direction supprime le jour de pont de l'Ascension**. C'est une posture idéologique. La suppression d'un jour de pont n'a pas d'impact sur la trésorerie de l'entreprise. Jour de pont travaillé ou chômé, le même salaire doit être versé.

Pour obtenir ces reculs sociaux, le DRH a négocié avec les seuls syndicats signataires, sans informer les autres syndicats de l'évolution des textes ouverts à signature, au mépris des règles de loyauté régissant la négociation d'entreprise (*La nullité d'un accord collectif est encourue lorsque l'existence de négociations séparées est établie - Cass. soc., 10 oct. 2007, no 06-42.721*).

**Réagissez, défendez-vous, syndiquez-vous !**  
**Rejoignez la CGT**